



BAC PRO CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

à Argenton-sur-Creuse du 02/06/2025 au 30/06/2027

Financé par



Formation continue

Centre national enseignement agricole par correspondance

Argenton-sur-Creuse

Tél : 02 54 01 12 27

Mail : contact@cneac.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

Pré-requis :

La formation est accessible aux candidats qui ont accompli une scolarité complète en classe de 2nde générale, professionnelle ou technologique, les candidats titulaires d'un diplôme de niveau 3 (CAPa, CAP, BPA), ou les candidats pouvant justifier de 2 années d'activité professionnelle à temps plein, après demande de dérogation auprès de la DRAAF. Les candidats déjà titulaires d'un baccalauréat général, professionnel ou technologique, ou bien d'un diplôme de niveau 4, peuvent bénéficier de la dispense des épreuves d'enseignement général, à savoir les épreuves E1, E2, E3 et E4 et ne passer que les épreuves E5, E6 et E7 à l'examen.

Niveau de sortie :

Niveau 4 (Bac général, pro ou techno, BP)

Contenu et programme

Objectifs :

Compétences attestées :

Capacités générales

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- Débattre à l'ère de la mondialisation
- Développer son identité culturelle
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Capacités professionnelles

- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production
- Piloter une entreprise agricole
- Assurer la conduite technique des productions
- Gérer le travail dans l'entreprise agricole
- Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte
- Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Programme :

Épreuve / Unité (EU) - 1. Approches scientifique et technologique

Épreuve / Unité (EU) - 2. Culture humaniste

Épreuve / Unité (EU) - 3. Inscription dans le monde culturel et professionnel

Épreuve / Unité (EU) - 4. Engagement dans un projet collectif

Épreuve / Unité (EU) - 5. Choix techniques

Épreuve / Unité (EU) - 6. Pilotage de l'entreprise

Épreuve / Unité (EU) - 7. Pratiques professionnelles

Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - 1. Epreuve facultative N°1

Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - 2. Epreuve facultative N°2

Durée en centre :

105

Durée en entreprise :

280

Informations pratiques

Organisme responsable :

[CNEAC](#) - Argenton-sur-Creuse

Publics :

- Tout public

Financement :

- Formation adulte financée par l'entreprise ou le particulier

Contact :

LIOT Lucie 02 54 01 12 27

Numéro de session : 664420S / Référence GIP : 20316

Mise à jour le 02/06/2025